



VILLE DE GRACEFIELD
Au ❤️ de la Gatineau

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

La Ville de Gracefield a, le 14 janvier 2025 adopté le règlement numéro 251-2024 fixant pour l'exercice financier 2025 l'imposition des taxes, les compensations pour services et le tarif pour documents détenus par les organismes municipaux.

Donné à Gracefield, ce 15^{ième} jour de janvier 2025.

Allyssa Ross
Directrice générale adjointe et greffière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Allyssa Ross, directrice générale adjointe et greffière de la Ville de Gracefield CERTIFIE, sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie au bureau municipal et en publiant une copie sur le site Web et le Facebook de la Ville de Gracefield, le 15^{ième} jour de janvier 2025, entre 8 h 00 et 16 h 00 heures.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 15^{ième} jour de janvier 2025.

Allyssa Ross
Directrice générale adjointe et greffière